DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la résidence Kervogam II à Larmor-Plage



vendredi 14 décembre 2018 à 11 h

13, 15 et 17 rue Eric Tabarly

3 maisons locatives

la résidence Kervogam II. Pour soutenir la dynamique démographique et

Espacil Habitat et la Ville de Larmor-Plage inaugurent

répondre à l'importante demande en logements sociaux dans l'agglomération, le Programme Local de l'Habitat de Lorient Agglomération avait pour objectif de produire près de 1 600 logements locatifs sociaux sur la période 2012-2017.

Conformément aux exigences réglementaires imposant un minimun de 20 %, de logements sociaux Larmor-Plage s'est engagée à construire 126 logements sur cette période.

La résidence Kervogam II (intégrée dans un lotissement privé) contribue pleinement à la réalisation de cet objectif en offrant des logements de qualité, à des loyers accessibles, à des ménages disposant de ressources modestes.

il s'agit du 6ème partenariat entre la Ville de Larmor-Plage et Espacil Habitat depuis 1993.

D'autres projets sont à venir en 2019 avec la construction de 14 logements et d'une salle d'activité.

2 logements sont financés en PLUS et 1 en PLAI. Ces financements permettent la réalisation de logements adaptés aux besoins, aux ressources des demandeurs et aux exigences de mixité sociale. Les locataires peuvent prétendre à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) en fonction de leur situation familiale et de leurs revenus.

La commission d'attribution d'Espacil Habitat a procédé à la désignation des locataires dans le respect des droits de réservation contractualisés avec la Ville de Larmor-Plage.

La résidence accueille 11 habitants dont 7 enfants originaires de Larmor-Plage ou de Lorient.

68 logements gérés à Larmor-Plage.

(cette résidence comprise).





LE PROGRAMME

La résidence Kervogam II conçue par le cabinet Bertin Bichet Architectes est composée de 3 maisons individuelles de type 4 sur 2 niveaux.

Idéalement située, à proximité du centre-ville, des services et du bord de mer, la résidence bénéficie de prestations qualitatives en termes d'équipements. En effet, tous les logements ont un accès à un jardin privatif et à des places extérieures de stationnement (dont une pour personne à mobilité réduite).

La résidence allie confort et performances énergétiques.

En effet, la production d'eau chaude et de chauffage est assurée par des chaudières individuelles au gaz mixte à condensation. Ces chaudières connectées Chaffolink permettent une gestion à distance à la fois par l'utilisateur et le prestataire.

Par ailleurs, chaque logement est équipé en toiture d'un panneau photovoltaïque assurant ainsi une partie de la production d'électricité.

LE FINANCEMENT

Coût total de l'opération	465 178 €	
Etat	6 222€	
Conseil Départemental	6 000 €	
Lorient Agglomération	28 862 €	
Prêts PLUS et PLAI Fonds propres d'Espacil Habitat	424 094 €	

La garantie des prêts principaux réalisés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations a été apportée par Lorient Agglomération (50 %) et la Ville de Lorient (50 %).

QUELQUES DATES

Démarrage des études	06/2015
Permis de construire	08/2016
Décisions de financement	09/2016
Démarrage des travaux	10/2017
Livraison	12/2018

LE MONTANT DU LOYER (hors charges)

	PLAI	PLUS
Type 4 avec jardin > 50 m2	451 €	522 €

À PROPOS D'ESPACIL HABITAT

dans plus de 275 communes en Bretagne, Pays de la Loire et Îlede-France et accompagne le parcours résidentiel de ses locataires.

Attentif à garantir la satisfaction de ses publics, Espacil Habitat est titulaire du droit des marques NF Habitat HQE™ et Qualibail. Sociétale et Environnementale.





Architecte

Bertin Bichet Architectes, Lorient

Aménageur

CMIste

Maisons Ty Breiz, Lorient

Directeur général : Jules Rault

Directeur du Territoire : Philippe Combes

Responsable Activité Développement, Construction et Réhabilitation

du patrimoine de l'agence Bretagne Sud : Patrick Blandel

Conducteur de travaux : Christophe Le Gal

1 avenue Pierre Mendès France - BP 704 - 56 607 Lanester Cedex T. 02 97 76 97 76









